

DREAL
Auvergne-Rhône-
Alpes

Service Prévention
des Risques
Naturels et
Hydrauliques
Décembre 2019

Directive Inondations

Bassin Rhône-Méditerranée



Territoire à Risque Important d'inondation (TRI) de Lyon

Cartographie des surfaces inondables et des risques

Résumé non technique



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du
Logement Auvergne-Rhône-Alpes

Présent
pour
l'avenir

Résumé non technique

Le territoire à risque important d'inondation de Lyon

La sélection du territoire à risque important d'inondation de Lyon implique la mise en œuvre d'une stratégie concertée pour répondre à la Directive inondation.

La mise en œuvre de la Directive Inondation vise à fixer un cadre d'évaluation et de gestion des risques d'inondation à l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée tout en priorisant l'intervention de l'État pour les territoires à risque important d'inondation (TRI).

31 TRI ont été arrêtés le 12 décembre 2012 sur le bassin Rhône-Méditerranée. Cette sélection s'est appuyée sur 3 éléments : le diagnostic de l'évaluation préliminaire des risques d'inondation (EPRI), l'arrêté national définissant les critères de sélection des TRI, la prise en compte de critères spécifiques à certains territoires du bassin en concertation avec les parties prenantes du bassin Rhône-Méditerranée.

L'identification des TRI obéit à une **logique de priorisation** des actions et des moyens apportés par l'État dans sa politique de gestion des inondations. À cet effet, les 31 TRI sélectionnés ont fait l'objet :

- d'une **cartographie** des surfaces inondables et des risques pour les phénomènes d'inondation caractérisant le territoire ;
- de **stratégies locales de gestion des risques d'inondation**. La SLGRI du TRI de Lyon, commune avec le TRI de Saint-Étienne sur sa partie Rhône-Méditerranée, arrêtée le 26 juin 2017 par le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône et les préfets de l'Ain, de l'Isère, de la Loire et de la Savoie, décline les objectifs de réduction des conséquences négatives des inondations du PGRI 2016-2021, arrêté le 7 décembre 2015, à l'échelle d'un bassin de risque cohérent et engage l'ensemble des pouvoirs publics concernés territorialement.



Le territoire à risque important d'inondation a été sélectionné au regard des conséquences négatives susceptibles d'impacter son bassin de vie au regard de phénomènes prépondérants.

La sélection du TRI de Lyon s'est appuyée en première approche sur l'arrêté ministériel du 27 avril 2012 qui demande de tenir compte, a minima, des impacts potentiels sur la santé humaine et l'activité économique de l'évaluation préliminaire des risques d'inondation (EPRI). Ce premier diagnostic macroscopique fait ressortir les enjeux dans l'enveloppe approchée des inondations potentielles (EAIP) pour les 6 indicateurs du tableau ci-après.

	Impact sur la santé humaine			Impact sur l'activité économique		
	Population permanente en EAIP (nb d'habitants)	Part de la population permanente en EAIP	Emprise de l'habitat de plain-pieds en EAIP (m ²)	Nombre d'emplois en EAIP	Part des emplois en EAIP	Surface bâtie en EAIP (m ²)
Débordements de cours d'eau	570 624	38 %	1 059 251	363 986	49 %	23 077 178

Ces données n'ont pas été mises à jour dans le cadre du 2^e cycle de la Directive Inondation

Le périmètre du TRI, constitué de 135 communes, a été constitué autour des bassins de vie de Lyon. Celui-ci a été précisé pour tenir compte de la très forte densité urbaine de ce territoire.

Compte-tenu de l'état des connaissances disponibles sur le TRI, la cartographie des phénomènes d'inondation a été élaborée pour les débordements du Rhône, de la Saône, du Nizerand, du Morgon, de l'Azergues, de la Brévenne, du Garon, de l'Yzeron et du Gier.

La cartographie de l'Ozon n'avait pu être réalisée compte-tenu de l'absence de données disponibles au 1^{er} cycle. Les études ont été lancées en 2018 mais au regard des délais ne peuvent être intégrées dans la cartographie du 2^e cycle.

Le phénomène de remontée de nappe du Rhône sur le Grand-Lyon n'a pas été cartographié ici compte-tenu de l'absence d'études précises. Pour mémoire, ce phénomène concerne la rive gauche du Rhône en amont de la confluence située en aval du boulevard Laurent Bonnevey et des quais de Lyon qui est une zone inondable historique (inondée lors de la crue de 1856) désormais protégée des débordements directs. Elle reste cependant exposée aux phénomènes de remontée du niveau piézométrique de la nappe ou aux débordements du réseau d'assainissement suite à sa saturation. Ces phénomènes d'arrivées d'eau sont favorisés par la nature géologique des sols constitués d'alluvions glaciaires très perméables.

La cartographie du TRI de Lyon

Objectifs généraux et usages

La cartographie du TRI de Lyon apporte un approfondissement de la connaissance sur les surfaces inondables et les risques pour les débordements de certains cours d'eau pour 3 types d'événements (fréquent, moyen, extrême). De fait, elle apporte un premier support d'évaluation des conséquences négatives du TRI pour ces 3 événements en vue de la définition d'une stratégie locale de gestion des risques.

Elle vise en outre à enrichir le porter à connaissance de l'État dans le domaine des inondations et à contribuer à la sensibilisation du public. Plus particulièrement, le scénario « extrême » apporte des éléments de connaissance ayant principalement vocation à être utilisés pour préparer la gestion de crise.

Toutefois, cette cartographie du TRI n'a pas vocation à se substituer aux cartes d'aléa des PPRI (lorsqu'elles existent sur le TRI) dont les fonctions et la signification ne sont pas les mêmes.

Principaux résultats de la cartographie du TRI

La cartographie du TRI de Lyon se décompose en différents jeux de carte au 1/25 000^e pour :

- les débordements de cours d'eau
 - ➔ un jeu de 3 cartes des surfaces inondables des débordements par cours d'eau : Rhône, Saône, Nizerand, Morgon, Azergues, Brévenne, Garon, Yzeron et Gier pour les événements fréquent, moyen, extrême présentant une information sur les surfaces inondables, les hauteurs d'eau, voire les vitesses d'écoulement ;
 - ➔ une carte de synthèse des débordements des différents cours d'eau cartographiés pour les 3 scénarios retenus ;

- une carte des risques présentant les enjeux situés dans les surfaces inondables ;
- une information sur les populations et les emplois exposés par commune et par scénario.

À l'échelle du TRI de Lyon, la cartographie des risques d'inondation fait ressortir l'estimation des populations et des emplois présentée dans le tableau ci-dessous.

	Population permanente			Nombre d'Emplois					
	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue extrême	Crue fréquente		Crue moyenne		Crue extrême	
Débordements de cours d'eau	12 290	29 218	137 440	Nb min	Nb max	Nb min	Nb max	Nb min	Nb max
				5 818	8 581	26 198	40 274	108 097	163 890

**Direction régionale de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes
Délégation de bassin Rhône-Méditerranée**

69453 LYON CEDEX 06

**Tél : 33 (01) 04 26 28 60 00
Fax : 33 (01) 04 26 28 67 19**

